

Compte-rendu du Conseil de l'école élémentaire du 09/11/2010

Compte-rendu établi par les parents d'élèves Fcpe élus au conseil d'école

Présents : Ecole, mairie, Rased, parents d'élèves Fcpe et Apeef ; Pas de représentant du Clae.

1) Bilan de la rentrée 2010

Effectif de 318 élèves actuellement répartis de la façon suivante :

64 CP dans 3 classes de 21 et 22 élèves

74 CE1 dans 3 classes de 24 et 25 élèves

59 CE2 dans 2 classes de 25 et 26 élèves et 8 dans la classe à double-niveau

69 CM1 dans 2 classes de 26 et 27 élèves et 16 dans la classe à double-niveau

52 CM2 dans 2 classes de 26 élèves.

La moyenne est donc de 24,46 élèves par classe, ce qui met l'école en position de fermeture éventuelle d'une classe. Mais il y a actuellement 65 élèves en grande section de maternelle susceptibles de rentrer l'année prochaine, portant alors l'effectif à 331 élèves, et une moyenne au delà de 25, soit au dessus du seuil de fermeture.

2) règlement intérieur et informations

Pas de modification du règlement intérieur.

Un nouveau règlement départemental a été édité mais ne nécessitant pas à priori de modifier le règlement intérieur de l'école.

– Nouvelle loi sur l'interdiction d'utiliser les téléphones portables à l'école.

Le règlement actuel prévoit qu'il est interdit d'en amener. Dans certains cas, des élèves ont des téléphones dans leur cartable, pour raison de nécessité. Dans ce cas, il ne doit pas être exhibé. Sinon, il est confisqué et un mot est adressé aux parents pour venir le récupérer.

– Communiqué de presse sur base élèves : quelques champs ont été supprimés.

De plus, les données doivent être gardées 5 ans (au lieu de 35 ans) après la sortie de l'élève de l'établissement.

– Circulaire de préparation de la rentrée sur la prévention du surpoids : il est demandé à chaque école de mettre en place un projet de prévention.

L'école se pose des questions sur l'application de cette circulaire.

Actuellement, à l'école Jean Monnet, il existe une sensibilisation dans le domaine des sciences.

Quelques suggestions évoquées :

Les enfants doivent avoir déjeuné le matin, en se levant plus tôt au besoin. Il n'est pas nécessaire qu'ils goûtent le matin. Pour les enfants qui sont déposés tôt au centre, ils pourraient peut-être avoir un goûter au centre avant 8h30 ? L'après-midi, les enfants peuvent attendre la sortie des classes pour goûter, soit au CLAE, soit chez eux ? Il faut peut-être faire un état des lieux par questionnaire ?

Information de la mairie : le personnel du CLAE a été formé sur la nutrition en 2009.

La question sera débattue au prochain conseil.

3) Élaboration du projet d'école 2011-2014

Le projet doit être envoyé à l'inspection départementale en novembre qui donnera son avis en décembre. **La mise en place se fera à partir de janvier 2011 pour une durée de 3 ans.**

Le projet d'école s'articule autour de :

- **une idée : une expérience culturelle et éducative commune sur le comportement d'élève**
- plusieurs axes :

progresser en langue / orthographe / grammaire : il existe des outils qui vont être renforcés (répertoire – classeur-outil – réflexion sur un memento du cycle 3 – rituel du mot ou de la phrase du jour)

progresser en maths (memento – rituel sur les tables d'addition et multiplication)

réorganiser les langues vivantes : 2 ans d'espagnol au cycle2 et 3 ans d'anglais au cycle3

des projets culturels communs (sorties pédagogiques, musique, médiathèque)

apprendre à apprendre en lien avec l'école maternelle (tests Groupie) et le collège

Le tout en lien avec les familles.

Quelques mots sur les tests Groupie : ce sont des test pour les grandes sections et les CP. Les CP ont eu ces tests en octobre sur l'écriture, la structure du récit, les sons et le respect des consignes. Ces tests ne sont pas communiqués aux parents ; ils sont une aide pour mesurer les difficultés des élèves, qui peuvent alors être dirigés vers l'aide personnalisée ou le RASED, si nécessaire.

4) Bilan de la coopérative scolaire

La coopérative est excédentaire.

Les cotisations sont en diminution, mais les photos et autres rentrées sont en augmentation.

Notamment, du matériel neuf a été acquis : un vidéoprojecteur, des appareils photos, un ordinateur portable.

A noter cette année, une avance sur trésorerie faite pour la classe découverte des CM1.

5) Le CLAE

Quelques informations :

Il y a 17 animateurs.

Le matin : 80 enfants pour 6 animateurs

Le midi : 230 enfants pour 17 animateurs dont 2 pour le relai du trajet école – cantine.

Le soir : 115 enfants pour 9 animateurs

L'école rappelle à la mairie le problème qu'il n'y a pas de clef commune au centre et à l'école du portail entre les 2 structures. Il n'est donc jamais fermé. **L'école demande que le canon de la serrure du portail soit changé pour qu'il corresponde au passe de chacune des structures.**

Sur la communication des activités vers les enfants : une présentation est prévue au début de chaque période, en classe à 11h30.

Les parents d'élèves suggèrent qu'il puisse y avoir 2 présentations (pour les élèves absents) et les plannings puissent être accessibles facilement aux enfants dans les classes et au centre.

6) Divers

- Les **boîtes aux lettres** fracturées à plusieurs reprises ont été renforcées.

- L'**ordinateur de la BCD** nécessite une analyse pour voir pourquoi il est si lent.

- **Le dépose-minute** : les parents demandent que le policier intervienne davantage quand une voiture gêne son fonctionnement.

- **Sécurité et jeux dangereux** : il n'y a pas de gros problèmes ; le sujet est abordé dans les enseignements.

- **Transmission des appels téléphoniques** : Il peut arriver que personne ne puisse réceptionner un appel sur le répondeur de l'école. Il est alors conseillé de rappeler aux enfants qu'ils ne doivent pas sortir de l'école si leur parent n'est pas là ; il sera alors ramené au centre. Il est aussi conseillé d'appeler le centre si un enfant doit être exceptionnellement récupéré.

- Il est prévu une **journée sur la non violence** au printemps **sur le thème de la discrimination.**

- Les parents d'élèves Fcpe rappellent leur intérêt pour **les conseils des enfants**. Mme Legoff n'a pas encore eu le temps de mettre en place les élections des délégués.